

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2015

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mille quinze, le 31 mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Bessan, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
En exercice : 54 Présents : 30 Votants : 35 Suffrages exprimés : 35	<b>Présent(e)s titulaires :</b> Mesdames et Messieurs, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Gérard BOYER, Didier BRESSON, Gwendoline CHAUDOIR, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Robert GAIRAUD, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONET, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Daniel RENAUD, Michel SUERE, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
<b>Vote</b>	<b>Présent(e)s suppléant(e)s :</b> Madame, Messieurs, Edith FABRE, Catherine CORBIER, Claude GEISEN, Marie-Rose BOUZAC, Christine ANTOINE, Laurence THOMAS, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0	
<b>Date de convocation</b>	<b>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats :</b> Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra BOUISSY, Bruno ENJALBERT, Jean-Claude MARCHI, Luc ZENON, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs Michel SUERE, Alain BIOLA, Hervé OBIOLS, Jacques LIBRETTI, Didier BRESSON, conseillères et conseillers syndicaux.
20 MARS 2015	
<b>Date de transmission en sous-préfecture</b>	<b>Absent(e)s excusé(e)s suppléés :</b> Madame, Messieurs, Sébastien FREY, Stéphane HUGONNET, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Edgar SICARD, conseillère et conseillers syndicaux.
.....	
<b>Date d'affichage</b>	<b>Absent(e)s excusé(e)s :</b> Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alain CARALP, Guy COMBES, Océane DELABERE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Pascale LAUGÉ, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Claude RENAUD, Patrick SOL, Florence TAILLADE, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Emmanuel VILLANEUVA, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
.....	
<b>Délibération</b>	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jordan DARTIER
<b>N° 2015-11</b>	<b>OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2014</b>
<b>Contrôle de légalité</b>	<u>Rapporteur : Le Président</u>  <b>Vu</b> le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L.1612-12 ; <b>Considérant</b> que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisée par Madame Sylvie MISTARZ et Monsieur Bertrand FAURE, Trésoriers en poste à Béziers qui ont transmis le Compte de Gestion du Syndicat Mixte avant le 1 <sup>er</sup> juin 2015, ainsi que la loi lui en fait l'obligation. <b>Considérant</b> que le Compte de Gestion établi par Madame et Monsieur les Trésoriers, est conforme au Compte Administratif 2014 du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois. <b>Considérant</b> l'identité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion du comptable et du Compte Administratif 2014,  Il vous est proposé, après examen :  - <b>DE STATUER</b> sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1 <sup>er</sup>

janvier 2014 et le 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- **D'ADOPTER** le Compte de Gestion de Madame et Monsieur le Trésorier, pour l'exercice 2014 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2014 du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

*Annexe : Compte de gestion - résultats budgétaires de l'exercice.*

Le Comité Syndical, **ADOpte** de cette proposition à l'unanimité  
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

  
Le Président,  
Gilles D'ETTORE